

Sécurité de la vieillesse (N° 2)—Loi

aider les Canadiens âgés—et je le crois même si elle a manifestement essuyé un échec au cabinet—elle votera pour cet amendement, comme tous les députés de la majorité d'ailleurs, parce qu'il aura l'effet qu'ils ont dit rechercher.

Le bill C-131 influe certes sur la sécurité de la vieillesse et l'universalité. Mon amendement corrigera dans une certaine mesure ce déséquilibre et redonnera en 1985 à tout le régime des pensions l'orientation qu'il a maintenant. Voilà pourquoi je propose cet amendement à ce moment-ci.

Le bill C-131 nous place certes dans une situation très regrettable. La plupart des députés qui ont assisté aux délibérations du comité vont le comprendre, en l'occurrence, avec le bill C-131 nous imposons aux personnes âgées une réduction de leur pouvoir d'achat, mais aussi une taxe régressive, surtout à ceux de 65 ans et plus. Plusieurs groupes ont estimé ce que le bill C-131 va coûter à chaque citoyen âgé. Il réduira l'indexation à 6 p. 100, et le montant que perdra le citoyen âgé dépend évidemment de la façon dont on calcule la moyenne de l'indexation attribuable à l'inflation pour cette année et l'an prochain. D'aucuns estiment que chaque pensionné perdra jusqu'à \$300 au cours des deux prochaines années. D'autres prétendent que les pensionnés ne perdront que \$50 par année.

• (1530)

Permettez-moi de me servir du chiffre de \$100 pour montrer à quel point cette taxe est régressive. Tout d'abord, quiconque est âgé de 65 ans et plus bénéficie de la pension de vieillesse. Un retraité à l'aise qui paie de l'impôt au taux maximum ne recevra que la moitié de cette indexation. S'il a droit à \$100 l'an prochain, il n'en touchera que \$50 et devra payer le reste en impôt. En vertu de ce programme, on réduit de \$50 le montant que touchera le retraité riche.

Que fait-on, par comparaison, au retraité dont le revenu dépasse à peine le seuil de la pauvreté? La hausse de sa pension de vieillesse échappera entièrement à l'impôt, de sorte qu'il perdra tout le montant de \$100. On réduit donc de \$100 le pouvoir d'achat du retraité pauvre, tandis qu'on ne réduit que de \$50 celui du retraité riche.

Voilà une façon bien injuste de traiter les retraités canadiens. C'est certes la première fois que le gouvernement se livre à une telle pratique. Il n'a pas été si mesquin dans le passé quand il s'est agi de protéger le revenu des retraités, et quand je dis «dans le passé», je veux parler des deux dernières années. Ce qui se passe depuis deux ans défie presque l'imagination. Le gouvernement a battu en brèche sous presque tous ses angles la politique relative à la retraite par des mesures fiscales ou budgétaires et voilà maintenant que nous sommes saisis de cette nouvelle série de mesures. Voilà pourquoi je dis que c'est un mauvais bill et, à vrai dire, un impôt régressif de la pire espèce. J'espère que le ministre s'empressera de le retirer avant que le débat ne soit terminé.

Je voudrais maintenant passer à autres choses. J'ai prêté une oreille fort attentive aux propos que les députés ont tenus et j'ai remarqué que non seulement à propos du bill à l'étude, mais aussi pour les autres mesures comme celles concernant les allocations familiales et les prestations de retraite des fonctionnaires, les néo-démocrates à ma gauche n'ont pas raté une occasion de dire que le parti conservateur appuyait la formule des 6 et 5 p. 100. Au lieu de parler des répercussions néfastes que ce bill aura sur les employés à la retraite, les députés néo-

démocrates ont passé énormément de temps à discourir sur le manque de logique des conservateurs qui après avoir appuyé la formule des 6 et 5 p. 100 s'opposent maintenant au bill C-131.

Nous devrions peut-être expliquer aux Canadiens que notre parti a appuyé le bill C-124 tendant à appliquer la formule des six et de cinq, car il plafonnait l'indexation des traitements accordés aux députés et aux fonctionnaires. En somme, il soulignait nettement le fait que les dépenses gouvernementales au Canada augmentaient à un rythme plus rapide que l'inflation. De fait, les sommes que le gouvernement fédéral, provinciaux et municipaux affectent aux services et salaires attisent l'inflation à un taux variant entre 14 et 17 p. 100. A mon avis, le bill C-124 était parfaitement logique car il s'attaquait à la hausse de l'inflation dans tous les domaines où le gouvernement fédéral pouvait légiférer.

Je me demande souvent ce qui incite les députés néo-démocrates à approuver vigoureusement les majorations de salaires et pensions tout en refusant de réduire leurs propres traitements.

Une voix: Cela n'a rien à voir avec les traitements.

M. Dantzer: Je suppose que c'est conforme à la plus pure philosophie socialiste, philosophie truffée de slogans gratuits qui veulent par exemple que «ce qui t'appartient m'appartient, et ce qui m'appartient, touchez-y pas». Voilà la philosophie socialiste que ces gens-là voudraient diffuser. J'ai tenté d'expliquer à des Canadiens pourquoi ces députés-là nous attaquent à cause de la position que nous avons adoptée à l'égard du bill C-124, nous reprochant tout d'abord de l'approuver, et ensuite de chercher à défendre nos concitoyens du troisième âge.

Je suppose que c'est en somme parce qu'ils ont consulté les sondages. Ce faisant, ils ont constaté qu'ils accusent un sérieux retard, et ils ont jugé qu'avec des programmes politiques ils réussiraient vraisemblablement mieux qu'avec des mots d'ordre. Comme les libéraux, ils s'inquiètent, et ils s'en prennent à nous, car ils voient en nous leurs principaux adversaires. Ils trouvent que le meilleur moyen de lutter contre l'inflation, c'est de dépenser encore plus de deniers publics.

Ils ressemblent beaucoup à leurs homologues français qui ont élu un socialiste à la présidence de la République française. Ces socialistes ont commencé par nationaliser des banques et par dépenser davantage d'argent pour tâcher de mettre fin à la récession. L'entreprise leur a paru un peu plus difficile qu'ils ne le croyaient au départ. Voilà l'initiative que préconisent apparemment nos collègues néo-démocrates, à notre gauche.

Prenons l'indice de détresse. Les néo-démocrates devraient savoir que pareille politique a donné à la France un indice de détresse qui n'est que légèrement inférieur au nôtre, le gouvernement Canadien appliquant une politique semblable. Au Canada, l'indice de détresse se situe aux environs de 22 p. 100, soit un taux d'inflation de 10 p. 100 ajouté à un taux de chômage d'environ 12.7 p. 100. En France, l'indice est pratiquement aussi élevé que chez nous, s'établissant à environ 18.3 p. 100. Je ferai donc remarquer à quel point les socialistes ont tort de vouloir corriger le problème posé par l'inflation en s'y prenant de la sorte. Voilà pourquoi ces députés-là paniquent quand il est question d'une politique rationnelle conçue pour sortir le pays du marasme.